

Lettre d'information - avril 2024

Projet d'extension du parc éolien de Plouisy

Commune de Plouisy

Edito

Dans le cadre du projet éolien développé à Plouisy, un comité de suivi composé d'habitants du territoire s'est réuni à plusieurs reprises afin de réfléchir aux accompagnements pouvant être mis en place. Ce comité a proposé d'organiser une conférence grand public, animée par un intervenant externe, sur la thématique du changement climatique et les solutions possibles à l'échelle locale et individuelle.

Nous vous attendons nombreux : **Vendredi 12 avril 2024 de 19h30 à 21h à la salle des fêtes de Plouisy.**

A cette occasion, l'équipe de BayWa r.e. sera disponible de 17h30 à 21h, pour répondre à vos questions sur les avancées du projet et vous présenter les premières mesures d'accompagnements définies avec le comité.

Le temps d'échange se poursuivra le samedi 13 avril de 9h30 à 12h. Cette matinée fera écho à la conférence, l'équipe de BayWa r.e. sera accompagnée par SOLIHA, association spécialisée dans le cadre de l'accompagnement des riverains à la rénovation énergétique.



Parc éolien de Coajou Baslan

© Bureau d'études l'Atelier de l'Isthme

LES CHIFFRES CLÉS



2 à 3 éoliennes
150 à 180 mètres de
hauteur totale



7 375 à 9 080 habitants¹
alimentés en électricité
renouvelable



Entre 26 000 et 32 000
MWh/an de production
électrique annuelle estimée²

LES ÉTUDES, QUELLES AVANCÉES ?

Dans le cadre du projet éolien de Plouisy, des études sont en cours pour connaître précisément les différents enjeux présents sur la zone étudiée et les sensibilités associées vis-à-vis du projet éolien. Ces données permettront de dimensionner le projet afin de choisir une implantation représentant l'aménagement le plus pertinent notamment en termes d'impact environnemental, paysager, acoustique, technique et de contraintes économiques.

- Une **étude naturaliste** est en cours depuis avril 2023 et durera une année. Il s'agit d'une analyse des habitats naturels, des oiseaux, des chauves-souris, de la petite faune et de la flore.
- Des **mesures acoustiques** sont effectuées durant la phase d'étude et à la mise en service pour respecter la réglementation en vigueur. Une première mesure acoustique a eu lieu en décembre 2023, elle sera suivie d'une mesure estivale.
- L'**étude paysagère** a débuté en automne 2023, la première phase vise à comprendre l'organisation du paysage, les enjeux paysagers et patrimoniaux, ainsi que la perception du territoire par les habitants au quotidien.
- Une **étude pédologique** est en cours afin d'identifier et délimiter les zones humides³ présentes sur le site et évaluer leur fonctionnalité.

Toutes ces études sont réalisées par des bureaux d'étude externes et coordonnées par l'équipe projet.

¹ La consommation annuelle prise en compte de 14 100 kWh correspond à la consommation annuelle d'une maison de 100m², habitée par 4 personnes, équipée de dispositifs tout électriques : chauffage, eau chaude sanitaire, appareils électroménagers, éclairage, cuisson (Source EDF)

² Production des 3 éoliennes existantes (120 m bout de pale) : 12 400 MWh/an (Source : Observatoire de l'Environnement en Bretagne)

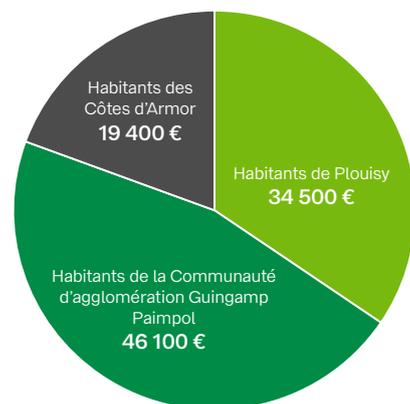
³ Les milieux humides sont des écosystèmes riches et diversifiés (tourbières, marais, mares, prairies humides...) qui assurent des services écosystémiques.

LES RÉSULTATS DU FINANCEMENT PARTICIPATIF

La collecte a été ouverte dans un premier temps au département avec un taux d'intérêt préférentiel pour les habitants de Guingamp Paimpol Agglomération. Un déplafonnement a ensuite eu lieu, uniquement à l'échelle de la Communauté d'agglomération.

Elle a ainsi permis de **collecter en un mois un montant de 100 000 €**. Lancée en novembre 2023, la campagne a rencontré un beau succès local et les sommes investies par les habitants de Guingamp Paimpol Agglomération représentent 81% du montant global. Elle a permis de fédérer dès le début du projet les citoyens qui souhaitent s'impliquer, au niveau local.

Après la mise en service, et conformément aux engagements pris au démarrage du projet, le capital du parc pourra être ouvert jusqu'à 100% au territoire.



COMITÉ DE SUIVI : LES ACTIONS ÉVOQUÉES

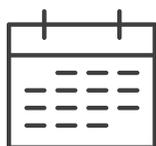
Quatre réunions trimestrielles du comité ont eu lieu à ce jour. Pour rappel, ce comité a plusieurs objectifs :

- **Le suivi des avancées du projet** : les différentes parties des études sont présentées lors des réunions au moment de leur lancement. Le comité a notamment été concerté dans le cadre de l'étude acoustique et du choix des points de vue de l'étude paysagères. Les mesures d'accompagnement paysagère qui visent à favoriser l'intégration du parc éolien dans le paysage, seront notamment définies avec les représentants du territoire : comité de suivi, élus, habitants via la boîte à idée ou leur suggestion lors de permanence d'information.
- **Un rôle de conseil en matière de communication pour informer efficacement les habitants du territoire** : le comité a notamment proposé d'organiser des conférences sur les différents aspects de la transition écologique (par exemple axée sur le phénomène du changement climatique, la sobriété énergétique etc) en parallèle des permanences d'information. Tout cela pour permettre aux habitants d'approfondir leur compréhension de cette thématique tout en se tenant informés des avancées du projet éolien.
- **La définition de mesures d'accompagnement ayant pour thématique le développement durable**. Les idées proposées actuellement sont les suivantes : actions favorisant la sobriété énergétique et la mobilité douce, l'organisation d'activités pédagogiques proposées aux jeunes sur la même thématique et projets collectifs agroenvironnementaux. De manière concrète, il est prévu de mettre en place un **accompagnement des riverains à la rénovation énergétique** avec un partenaire spécialisé dans ce domaine d'ici l'automne prochain.

Nous vous annonçons aussi la mise en place d'une boîte à idées à la mairie de Plouisy. Vous pouvez y déposer vos propositions de mesures d'accompagnement sous réserve de respecter les critères suivants :

1. Les projets doivent être collectifs ;
2. Avoir pour thématique le développement durable (c'est-à-dire intégrant des enjeux sociaux, économiques et écologiques dans leur fondement).

Vous pouvez également nous faire part de vos propositions par mail ou par courrier.



AGENDA

Vendredi 12 avril de 17h30 à 19h à la salle des fêtes de Plouisy : venez rencontrer les équipes de BayWa r.e. lors d'une permanence d'information.

Vendredi 12 avril de 19h30 à 21h à la salle des fêtes de Plouisy : conférence grand public animée par l'association des Shifters sur le changement climatique et les solutions possibles pour réduire son empreinte carbone à l'échelle individuelle et locale.

Samedi 13 avril de 9h30 à 12h à la salle des fêtes de Plouisy : Venez rencontrer les équipes de BayWa r.e. et de l'association SOLIHA lors d'une permanence d'information.

Une question, une remarque ? Contactez-nous !

info@baywa-re.fr

Pia MORICE, Cheffe de projets éoliens

pia.morice@baywa-re.fr

06 66 99 93 01

Pour en savoir-plus sur le projet :
www.baywa-re.fr/fr/eolien/projet-dextension-du-parc-eolien-de-plouisy

